



Les bouteilles et flacons en plastique



Les cartonnets



Les briques alimentaires



L'acier et l'aluminium



Bon à savoir :

- ✓ Ne pas rincer les emballages bien les vider suffit
- ✓ Déposer en vrac et non en sac
- ✓ Retirer les films plastiques

Si vous avez un doute jetez dans les ordures ménagères



Les erreurs de tri coûtent chaque année **63 000€** au SIRTOM. Demain trions mieux et réduisons nos déchets

Comment réduire ses déchets ?

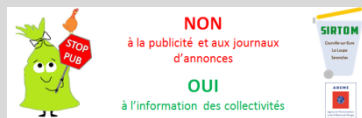
En achetant malin

- ✓ Fabriquer ses produits ménagers et de toilettes
- ✓ Préférer le juste emballage et non le sur-emballé :
 - Produits à l'emballage recyclable
 - Grand conditionnement
 - Produits concentrés
- ✓ Acheter en vrac avec ses propres contenants (boite et sac en tissu)



En apposant un STOP PUB

La **publicité** distribuée dans les boîtes aux lettres **représente 31kg/an/hab.** Si vous ne la lisez pas, vous pouvez coller un STOP PUB sur votre boîte aux lettres. Le SIRTOM peut vous en distribuer gratuitement. N'hésitez pas à en faire la demande.



En réduisant le gaspillage alimentaire

Il représente **20kg/an/hab. dont 7 kg de produits encore emballés.** Des actions simples peuvent être mises en place pour le réduire :

- ✓ Vérifier les placards et le réfrigérateur avant de partir en courses
- ✓ Faire une liste de courses et s'y tenir
- ✓ Acheter et cuisiner la juste quantité
- ✓ Regarder les DLC (Date Limite de Consommation) et DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale)
- ✓ Accommoder les restes

En compostant

Composter ses déchets fermentescibles permet de **réduire vos ordures ménagères de 30% environ.** Grâce à votre composteur vous pourrez récupérer un terreau naturel appelé compost. Le SIRTOM peut vous mettre à disposition gratuitement un composteur. N'hésitez pas à en faire la demande



RAPPEL des apports autorisés en déchèterie

- ✓ Gratuit pour les particuliers du SIRTOM jusqu'à 1 m³ par jour (sauf végétaux 2m³)
- ✓ Payant pour les professionnels jusqu'à 2m³ par jour

